

Affaire :

Commune de Rodes

Lotissement « Le Domaine de Sansia »



L'ATELIER

ATTESTATION D'ELABORATION DU PROJET ARCHITECTURAL, PAYSAGER ET ENVIRONNEMENTAL

Je soussigné, Monsieur MAUREL Pascal, Architecte DPLG, inscrit à l'Ordre des Architectes n°048467 et Président de la société **L'ATELIER** sis 18, Rue des Jasmins, 66 470 Sainte-Marie-la-Mer, atteste avoir participé et supervisé l'élaboration du Projet Architectural, Paysager et Environnemental, dont la composition est la suivante :

- . Pièce n°1 - PA 2 Notice descriptive
- . Pièce n°2 - PA 3 Plan de l'état actuel du terrain
- . Pièce n°3 - PA 4 A Plan de composition
- . Pièce n°4 - PA 5 Vues et Coupes
- . Pièce n°5 - PA 6 Photographies et vues proches
- . Pièce n°6 - PA 7 Photographies et vues lointaines
- . Pièce n°7 - PA 8 A Programme des travaux
- . Pièce n°8 - PA 8 B Plan voirie
- . Pièce n°9 - PA 8 C Plan réseaux eaux pluviales
- . Pièce n°10 - PA 8 D Plan réseaux eaux usées et adduction en eau potable
- . Pièce n°11 - PA 8 E Plan réseaux basse tension
- . Pièce n°12 - PA 8 F Plan réseaux télécom et éclairage public
- . Pièce n°13 - PA 8 G plan réseaux d'arrosage
- . Pièce n°14 - PA 9 Hypothèse d'implantation



- 7 JAN. 2020

Ainsi, conformément à l'article L.441-4 du Code de l'Urbanisme, le projet situé sur la commune de Rodes (66), ayant pour nom « Le Domaine de Sansia » a fait appel à mes compétences, nécessaires en matière d'architecture, d'urbanisme et de paysage pour établir le Projet Architectural, Paysager et Environnemental (PAPE).

Pour faire valoir ce que de droit.

Fait à Sainte-Marie-la-Mer,

Le 12 Décembre 2019

L'ATELIER
Pascal MAUREL - Architecte DPLG
18 rue des Jasmins - 66470 SAINTE MARIE LA MER
Tél. 33(0)4 68 53 56 14 - 33 (0)6 10 11 75 28
Mail : pmaurel@latelier-pm.fr
SAS inscrite au RCS de Perpignan n°808 154 302
Code NAF 7111Z - TVA Intracom FR-62 354302
Inscrit à l'Ordre National des Architectes n°S17189